



École secondaire Louis-Jacques-Casault

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, tenue le lundi 18 septembre 2023, à 18 h 30, à la bibliothèque.

PRÉSENCES :

Parents :	Mesdames Josée Beaulieu, Caroline Gimbert, Lina Saucier Messieurs Bruno Lacombe, Pierre-Olivier Ouellet
Directeur :	Monsieur Patrick Gagnon
Directions adjointes :	Mesdames Marie-Ève Kirouac, Marie-Eve Normand et monsieur Vincent Poulin
Élèves :	À nommer
Enseignants :	Mesdames Karen Bois, Anne Guillemette, Sophie Lord
Membres de la communauté :	À nommer
Professionnel :	Madame Bianca Lacroix
Employée de soutien et secrétaire :	Madame Marie Simoneau
Invités :	Madame Nathalie Deladurantaye, P.E.H. au CFA et Madame Priscilla Ouellet Fortier, enseignante Défi
Parents substitués	Madame Annie Couillard Monsieur Pierre Bernard

ABSENCES :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE :**

Comme il y a quorum, M. Patrick Gagnon souhaite la bienvenue et déclare la séance du conseil d'établissement ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

M. Patrick Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-23-24-01 **IL EST PROPOSÉ** par Caroline Gimbert, **APPUYÉ** par Lina Saucier et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que l'ordre du jour de la séance régulière du conseil d'établissement soit accepté.

3. **DISPENSE DE LECTURE, SUIVI ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2023**

M. Patrick Gagnon demande aux membres qui étaient présents en fin d'année d'approuver le procès-verbal de la dernière rencontre.

CE-23-24-02 **IL EST PROPOSÉ** par Caroline Gimbert, **APPUYÉ** par Bianca Lacroix et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2023 soit accepté tel que présenté.

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

5. **FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

M. Patrick Gagnon rappelle les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. La mise à jour du document est déposée sur TEAMS dans l'équipe du conseil d'établissement.

6. **ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION DES DIFFÉRENTS POSTES (AD) :**

M. Patrick Gagnon rappelle les procédures d'élection. M. Patrick Gagnon est proposé comme président d'élection.

Patrick Gagnon **PROPOSE** l'ouverture des mises en candidature, **APPUYÉ** par Marie Simoneau.

6.1 Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement (art. 56 et 58) (AD) ;

La candidature de :

Caroline Gimbert est proposée par Lina Saucier

Patrick Gagnon **PROPOSE** la fermeture des mises en candidature, **APPUYÉ** par Marie Simoneau.

Mme Caroline Gimbert **accepte**.

CE-23-24-03 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Que Caroline Gimbert occupe le poste de présidente pour l'année scolaire 2023-2024.

Mme Caroline Gimbert **accepte le poste de présidente**.

6.2 Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente (art. 60) (AD) ;

CE-23-24-04 IL EST PROPOSÉ par Caroline Gimbert, APPUYÉ par Pierre-Olivier Ouellet et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

Que Lina Saucier occupe le poste de vice-présidente pour l'année scolaire 2023-2024.

Patrick Gagnon **PROPOSE** la fermeture des mises en candidature, **APPUYÉ** par Marie Simoneau

Mme Lina Saucier **accepte le poste de vice-président**.

6.3 Élection d'un ou d'une secrétaire de réunion (AD) ;

La candidature de :

Marie Simoneau est proposée par Anne Guillemette.

Mme Marie Simoneau **accepte le poste de secrétaire**.

CE-23-24-05 IL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :

Que Marie Simoneau occupe le poste de secrétaire pour l'année 2023-2024.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (art. 70)

Mme Caroline Gimbert demande à tous les membres de signaler tout conflit d'intérêts à l'aide du document prévu à cet effet et il précise que les membres en conflit d'intérêts doivent se retirer lors du débat d'un point qui pourrait être sujet à ce genre de situation.

8. **BUDGET DE FONCTIONNEMENT (art. 66) (AD) :**

M. Patrick Gagnon précise qu'un budget de fonctionnement de 300 \$ est prévu et mentionne d'apporter les factures ou reçus s'il y a des frais de gardiennage.

CE-23-24-06 **IL EST PROPOSÉ** par Anne Guillemette, **APPUYÉ** par Lina Saucier et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que le budget de 300 \$ soit accepté.

9. **NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (ART. 42 — 5^e AT LINÉA) (AD) :**

Mesdames Lise Mathurin et Johanne Talbot ont manifesté leur intérêt à siéger au conseil comme représentantes de la communauté.

CE-23-24-07 **IL EST PROPOSÉ** par Bruno Lacombe, **APPUYÉ** par Anne Guillemette et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que mesdames Lise Mathurin et Johanne Talbot siègent au Conseil d'établissement en tant que représentantes de la communauté pour l'année scolaire 2023-2024.

Mesdames Lise Mathurin et Johanne Talbot **acceptent le poste.**

10. **ADOPTION DES JOURS, DATES, HEURES ET LIEUX DE RÉUNION (ART. 67) (AD) :**

CE-23-24-08 **IL EST PROPOSÉ** par Anne Guillemette, **APPUYÉ** par Lina Saucier et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que les réunions aient lieu les lundis à 18 h aux dates suivantes :

Lundi 18 septembre 2023	Lundi 18 mars 2024
Lundi 16 octobre 2023	Lundi 8 avril 2024
Lundi 6 novembre 2023	Lundi 6 mai 2024
Lundi 4 décembre 2023	Lundi 3 juin 2024
Lundi 15 janvier 2024	
Lundi 5 février 2024	

11. **MODIFICATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE, S'IL Y A LIEU (ART. 67) (DOCUMENT 1) (AD) :**

M. Patrick Gagnon présente aux membres les modifications apportées aux règles 2023-2024.

CE-23-24-09 **IL EST PROPOSÉ** par Josée Beaulieu, **APPUYÉ** par Bianca Lacroix et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :**

Que les règles de régie interne soient adoptées comme présentées.

12. DIRECTIONS ADJOINTES (ASSISTANCE AU CÉ)

M. Patrick Gagnon demande aux membres à ce que les directions adjointes puissent assister aux réunions du conseil d'établissement. Cette année, les points à l'ordre du jour seront partagés entre les directions.

CE-23-24-10 **IL EST PROPOSÉ** par Sophie Lord, **APPUYÉ** par Bruno Lacombe et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** :

Que les directions adjointes puissent assister sans droit de vote, avec droit de parole, aux séances du conseil d'établissement.

13. DEMANDES DE FINANCEMENT

13.1 Groupe 901 demande Osentreprendre et face aux dragons fabrication de colliers pour chiens, chats et lapins.

La classe de CFA, groupe 901 demande l'autorisation de chercher du financement pour payer le matériel nécessaire à la fabrication de colliers pour animaux (chiens, chats, lapins) et désirent inscrire leur projet à Osentreprendre et Face aux Dragons.

CE-23-24-11 **IL EST PROPOSÉ** par Bianca Lacroix, **APPUYÉ** par Pierre-Olivier Ouellet et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**.

Que le groupe 901 du CFA puisse faire les démarches de financement et d'inscription aux concours.

13.2 Groupe 902 fabrication de linges à vaisselle.

La classe de CFA, groupe 902, demande l'autorisation de mettre sur pied leur projet « De fil en aiguille vers l'autonomie ». Les élèves fabriqueront des linges à vaisselle avec des draps récupérés de l'hôpital et des chouchous à cheveux avec des tissus à recycler. Les sous amassés lors de la vente iront en partie à la Fondation de l'hôpital et pour l'achat de matériel spécialisé pour nos élèves.

CE-23-24-12 **IL EST PROPOSÉ** par Josée Beaulieu, **APPUYÉ** par Lina Saucier et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**.

Que les élèves du groupe 902 démarre leur projet « De fil en aiguille vers l'autonomie ».

13.3 Demande de financement pour le projet Concentration golf ÉSLJC dans le cadre du Fonds régions et ruralité — Volet 2 (Pacte rural)

CE-23-24-13 **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**.

Que le conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault dépose une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 2 (Pacte rural) pour un montant de 10 000 \$.

13.4 Demande de financement pour le projet Concentration golf ÉSLJC dans le cadre du Fonds régions et ruralité — Volet 3 (Signature et innovation)

CE-23-24-14 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Que le conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault dépose une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 4 (Signature et innovation) pour un montant de 10 000 \$.

13.5 Demande de financement pour le projet Concentration golf ÉSLJC dans le cadre du Fonds régions et ruralité — Volet 4 (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)

CE-23-24-15 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Que le conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault dépose une demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 3 (Signature et innovation) pour un montant de 50 000 \$.

13.6 Demande de financement pour le projet Concentration golf ÉSLJC dans le cadre du programme Nouveaux Horizons

CE-23-24-16 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Que le conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour un montant de 13 000 \$.

14. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

M. Patrick Gagnon demande l'autorisation d'accepter les activités et les sorties éducatives qui doivent être réalisées avant une rencontre du conseil d'établissement. Il présente ensuite les activités et les sorties à venir.

Deux activités s'ajoutent au calendrier :

- Le 5 octobre : déjeuner au Festival de l'Oie pour les élèves des groupes CFA.
- Le 3 novembre : conférence Étienne Boulay offerte aux élèves sur la persévérance et en soirée au public.

CE-23-24-17 **IL EST PROPOSÉ** par Anne Guillemette, **APPUYÉ** par Sophie Lord et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** :

Que M. Patrick Gagnon puisse accepter les activités et les sorties éducatives qui lui sont présentées lorsque la tenue de l'activité doit se dérouler avant la rencontre du conseil d'établissement et que les activités et sorties prévues soient acceptées comme présentées.

15. VIE SCOLAIRE

15.1 Calendriers des activités 2023-2024

M. Patrick Gagnon informe les membres que Mme Madison Loriou remplacera temporairement Mme Malory Thibodeau au poste de technicienne en loisirs. Mme Loriou est entrée en fonction depuis une semaine et a mis en place les activités parascolaires. Les élections du conseil scolaire seront mises de l'avant dans les prochains jours et la préparation de l'Halloween.

Pour le sport scolaire, M. Léopold Gagné a accepté le poste. Il se concentre actuellement à finaliser le recrutement de nos entraîneurs et le montage de l'horaire des plateaux de sports.

Pour la facturation pour les sports scolaires nous demandons l'approbation des parents pour palier en partie à ce que la mesure 15028 ne peut payer. Nous sommes déficitaires d'environ 50 000 \$ majoritairement dû au coût de transport et de l'affiliation à la RSEQ ainsi que la majoration des salaires d'entraîneurs. Il y aura une hausse de 40 % dans les coûts d'inscription pour l'année pour pouvoir maintenir une qualité de service.

CE-23-24-18 **IL EST PROPOSÉ** par Sophie Lord, **APPUYÉ** par Karen Bois et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ** :

Que les coûts d'inscription annuelle aux sports soient augmentés de 40 % comme présenté par la direction.

15.2 Activités socioculturelles 2023-2024

À venir.

16. COURRIER ET CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

17. NOMINATION D'UN OU D'UNE RESPONSABLE DE LA LECTURE

CE-23-24-19 **IL EST PROPOSÉ** par Marie Simoneau, **APPUYÉ** par Pierre-Olivier Ouellet et **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ** :

Que Caroline Gimbert s'occupe de la lecture du courrier et de la correspondance à chaque réunion.

Mme Caroline Gimbert **accepte la responsabilité de la correspondance du conseil d'établissement.**

18. SUJETS DIVERS :

18.1 Dates des étapes, nature et moments de l'évaluation

La première communication écrite sera envoyée le 11 octobre prochain. La rencontre de parents aura lieu le 16 novembre 2023.

18.2 Portes ouvertes

Mme Marie-Eve Normand confirme que le 19 octobre de 18 h à 20 h l'accueil se fera dans la grande salle et la cafétéria où il y aura des kiosques et des guides pour amener les gens dans les classes où des ateliers seront préparés par les enseignants. Pour faire suite à l'activité des Portes ouvertes, un rallye sera organisé pour les élèves de 6^e année soit les 7-8-9 novembre en journée.

19. NOUVELLES DE LA FONDATION

Mme Johanne Talbot annonce l'assemblée générale du 19 septembre. Elle résume les activités qui ont eu lieu au cours de l'été dont le 30 juin une activité au parc St-Nicolas (2 000 \$ amassé). Présence au club de golf qui a donné 987 \$. Il reste des numéros à vendre pour le moitié/moitié.

20. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

16 octobre 2023

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-23-24-20 **IL EST PROPOSÉ** par Pierre-Olivier Ouellet, **APPUYÉ** par Lina Saucier et **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Que la séance soit levée à 20 h

Mme Caroline Gimbert, présidente

M. Patrick Gagnon, directeur